

FICHE PROGRAMME

Titre du programme	Souffrance au travail, savoir accompagner son patient
Catégorie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Médecine générale ➤ Psychiatrie générale
Orientations	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Médecin spécialisé en médecine générale <ul style="list-style-type: none"> • Risques et pathologies liés au travail ➤ Médecin spécialisé en psychiatrie générale <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte en psychiatrie des aspects liés à l'environnement : familial, social, professionnel.
Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pédagogique ou cognitive : <ul style="list-style-type: none"> • Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...). ➤ Analyse des pratiques : <ul style="list-style-type: none"> • Groupe d'analyse de pratiques, staff des équipes médico-soignantes ou médico-techniques, pratiques réflexives sur situations réelles.
Mode d'exercice du participant	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Libéraux ➤ Salariés en centres de santé conventionnés ➤ Salariés des établissements de santé et/ou des établissements médico-sociaux ➤ Autres salariés (y compris hospitaliers)
Durée	➤ 1 Journée, soit 7 heures présentielles
Objectifs	<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Reconnaître les facteurs de risques psychosociaux et leurs conséquences sur la santé de nos patients. ➤ Définir la notion juridique de harcèlement. ➤ Adapter l'action du médecin traitant et/ou de premier recours à celle des autres acteurs de santé pouvant intervenir dans le cadre d'une pathologie en rapport avec le stress au travail (médecin du travail, spécialistes en pathologies liées au travail). <p>Objectifs pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractériser les différents facteurs de risques psychosociaux. ➤ Évaluer le niveau de stress de nos patients en rapport avec les facteurs de risques psychosociaux et ses conséquences pathologiques. ➤ Analyser les signes évocateurs d'un syndrome d'épuisement professionnel (burn-out) chez un patient soumis à un stress chronique lié au travail. ➤ Coordonner les soins entre les différents acteurs de santé pouvant intervenir et traiter un patient victime d'un syndrome d'épuisement professionnel (burn-out) ou d'un harcèlement qui consulte en premier recours un médecin libéral.
Pré requis	➤ Néant
Résumé	De nouveaux risques sont apparus au travail liés aux modifications des conditions de travail, des métiers moins physiques mais où le stress est devenu quotidien. Les facteurs de risques psychosociaux peuvent être responsables de troubles de la santé mentale, de troubles cardio-vasculaires et de troubles musculosquelettiques.

	<p>Le cout des troubles de santé mentale serait de 20 milliards d'euro pour l'union européenne.</p> <p>Le harcèlement moral est une notion juridique que tout médecin doit aborder avec précaution pour ne pas commettre d'erreur qui pourrait lui être préjudiciable.</p> <p>Les médecins traitants, spécialistes en médecine générale ou en psychiatrie sont fréquemment les médecins de premiers recours pour leur patient en souffrance au travail. Ils sont peu ou mal formés à ces nouvelles pathologies.</p>
Concepteur du programme	➤ Dr Pascal TRAINOY
Nombre de participant maxi par session :	➤ 47